

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**

**RAPPORT FINANCIER**

**AU 31 MARS 2014**

---

---

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**

**RAPPORT FINANCIER  
AU 31 MARS 2014**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats des fonds	3
Bilans des fonds	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10 - 11

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**, qui comprennent les bilans des fonds d'administration générale et d'immobilisations au 31 mars 2014, des états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et autres dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et du solde du fonds d'administration générale.

*Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.** au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Jean Duhamel, CPA, CA* (1)

Repentigny, le 19 juin 2014

---

(1) Par Jean Duhamel, CPA auditeur, CA

**RÉSULTATS DES FONDS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	2014			2013
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
	\$			\$
<b>PRODUITS</b>				
Subvention FAVAC	2 062 140	-	2 062 140	1 834 940
Autres subventions – références policières	262 341	-	262 341	281 674
Autres subventions – SNSVAC	15 000	-	15 000	5 000
Autres subventions - Équité salariale	10 899	-	10 899	5 600
Contributions pénales	280 944	-	280 944	275 374
Dons	12 956	-	12 956	562
Intérêts	2 646	-	2 646	2 453
Autres sources de financement	3 325	-	3 325	6 021
	2 650 251	-	2 650 251	2 411 624
<b>CHARGES</b>				
Masse salariale	2 022 264	-	2 022 264	1 729 232
Frais d'administration	65 909	-	65 909	65 727
Frais de bureau	68 539	-	68 539	57 793
Frais de logement	119 720	-	119 720	125 084
Frais d'activités	332 296	-	332 296	295 168
Autres frais	33 433	10 043	43 476	43 049
	2 642 161	10 043	2 652 204	2 316 053
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS (INSUFFISANCE) PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	8 090	(10 043)	(1 953)	95 571

*Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers*

BILANS DES FONDS  
AU 31 MARS 2014

	2014			2013
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
	\$			\$
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	217 984	-	217 984	67 724
Dépôts à terme, 0,65 % à 0,90 %, échéant jusqu'en février 2015	310 346	-	310 346	408 800
Intérêts courus	273	-	273	369
Comptes et subventions à recevoir	6 035	-	6 035	6 623
Taxes à recouvrer	22 254	-	22 254	74 853
Autres	3 914	-	3 914	4 856
	<u>560 806</u>	<u>-</u>	<u>560 806</u>	<u>563 225</u>
IMMOBILISATIONS (Note 3)	<u>-</u>	<u>23 330</u>	<u>23 330</u>	<u>25 515</u>
	<u>560 806</u>	<u>23 330</u>	<u>584 136</u>	<u>588 740</u>
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Fournisseurs et frais courus	27 281	-	27 281	34 407
Salaires et vacances à payer	209 608	-	209 608	165 992
Aide financière à rembourser (Note 5)	-	-	-	14 537
Produits reportés	-	-	-	24 604
	<u>236 889</u>	<u>-</u>	<u>236 889</u>	<u>239 540</u>
<b>SOLDE DE FONDS</b>				
Actifs nets (Note 6)	<u>323 917</u>	<u>23 330</u>	<u>347 247</u>	<u>349 200</u>
	<u>560 806</u>	<u>23 330</u>	<u>584 136</u>	<u>588 740</u>

AU NOM DU CONSEIL,

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur

**ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<i>2014</i>			<i>2013</i>
	\$			\$
	Administration générale et contributions pénales	Immobilisations	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<b>SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	323 685	25 515	349 200	253 629
Excédent des produits (insuffisance) par rapport aux charges	8 090	(10 043)	(1 953)	95 571
Virements inter-fonds (Note 7)	(7 858)	7 858	-	-
<b>SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	323 917	23 330	347 247	349 200

	<i>2014</i>		
	\$		
	Administration générale	Contributions pénales	<i>Total</i>
<b>SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	276 472	47 213	323 685
Excédent des produits par rapport aux charges	8 090	-	8 090
Affectation au fonds des contributions pénales (Note 6)	(47 870)	47 870	-
Virements inter-fonds (Note 7)	(7 858)	-	(7 858)
<b>SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	228 834	95 083	323 917

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<i>2014</i>	<i>2013</i>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits (insuffisance)	(1 953)	95 571
Élément sans incidence sur la liquidité :		
Amortissement des immobilisations	<u>10 043</u>	<u>8 117</u>
	8 090	103 688
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus	96	( 77)
Comptes et subventions à recevoir	588	1 724
Taxes à recouvrer	52 599	(19 903)
Autres	942	3 337
Fournisseurs et frais courus	(7 126)	1 665
Salaires et vacances à payer	43 616	24 175
Aide financière à rembourser	(14 537)	(1 929)
Produits reportés	<u>(24 604)</u>	<u>(43 407)</u>
	51 574	(34 415)
	<u>59 664</u>	<u>69 273</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	<u>(7 858)</u>	<u>(21 459)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	51 806	47 814
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>376 524</u>	<u>328 710</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>428 330</u>	<u>376 524</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		
Encaisse	217 984	67 724
Dépôts à terme rachetables	<u>210 346</u>	<u>308 800</u>
	428 330	376 524



## **1. CONSTITUTION ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la III<sup>ème</sup> partie de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif et elle a pour mission de rendre des services aux victimes d'actes criminels et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **a) Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

### **b) Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

### **c) Estimation de la direction**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **d) Constatation des produits**

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### **e) Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des taxes à recouvrer et des comptes et subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des salaires à payer.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 MARS 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur dans le fonds des immobilisations à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants:

Système téléphonique	20%
Équipement informatique	33%

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme rachetables.

3. IMMOBILISATIONS

	<i>2014</i> \$			<i>2013</i> \$
	<u>COÛT</u>	<u>AMORTISSEMENT CUMULÉ</u>	<u>VALEUR NETTE</u>	<u>VALEUR NETTE</u>
Système téléphonique	14 726	2 961	11 765	14 710
Équipement informatique	<u>33 587</u>	<u>22 022</u>	<u>11 565</u>	<u>10 805</u>
	48 313	24 983	23 330	25 515
	<u>48 313</u>	<u>24 983</u>	<u>23 330</u>	<u>25 515</u>

4. AVANCES BANCAIRES ÉVENTUELLES

L'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant total autorisé de 175 000 \$ qui porterait intérêts à un taux basé sur le taux préférentiel bancaire. La marge de crédit est renouvelable annuellement et est garantie par les dépôts à terme. Le solde des avances bancaires est de zéro au 31 mars 2014.

5. AIDE FINANCIÈRE À REMBOURSER

	<i>2014</i> \$	<i>2013</i> \$
Projet spécial – références policières	-	14 537
	<u>-</u>	<u>14 537</u>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 MARS 2014****6. ACTIFS NETS**

Une partie de l'actif net du fonds d'administration est affecté au fonds des contributions pénales. Cette affectation est le résultat d'une demande du BAVAC. L'organisme a utilisé une partie de ces fonds affectés au cours de l'exercice précédent, soit un montant de 37 017 \$.

**7. VIREMENTS INTER-FONDS**

Un montant de 7 858 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations.

**8. ENGAGEMENTS**

L'engagement total en vertu des baux des locaux échéant jusqu'en mai 2019 s'élève à 584 043 \$. Les loyers minimums des cinq prochains exercices s'établissent ainsi :

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
<u>131 317</u>	<u>132 590</u>	<u>111 106</u>	<u>108 382</u>	<u>86 893</u>

**9. CHARGES IMPUTÉES AUX PROJETS**

L'imputation des charges de salaires et avantages sociaux aux projets est effectuée selon le temps consacré à ceux-ci et les autres charges selon le coût spécifique attribuable au projet.

**10. CHIFFRES COMPARATIFS**

Les chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	2014			2013
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
<b>MASSE SALARIALE</b>				
Salaires	1 744 161	-	1 744 161	1 499 569
Avantages sociaux	278 103	-	278 103	229 663
	2 022 264	-	2 022 264	1 729 232
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>				
Associations et cotisations	6 284	-	6 284	7 562
Assurance	4 788	-	4 788	4 372
Documentation et abonnement	843	-	843	670
Frais de déplacement	13 990	-	13 990	11 167
Frais de formation	19 717	-	19 717	19 533
Frais de représentation	274	-	274	294
Honoraires professionnels	18 755	-	18 755	19 894
Recrutement	1 258	-	1 258	2 235
	65 909	-	65 909	65 727
<b>FRAIS DE BUREAU</b>				
Frais d'impression	12 311	-	12 311	1 399
Frais location	5 188	-	5 188	3 703
Papeterie et fournitures de bureau	13 707	-	13 707	14 272
Achats informatiques et bureautiques	2 508	-	2 508	1 892
Entretien et réparation d'équipement	6 816	-	6 816	6 946
Publicité et promotion	6 261	-	6 261	8 729
Télécommunications	21 748	-	21 748	20 852
	68 539	-	68 539	57 793
<b>FRAIS DE LOGEMENT</b>				
Réaménagement de locaux	2 372	-	2 372	-
Déménagement	360	-	360	422
Frais d'entretien et de réparations	6 983	-	6 983	6 760
Loyer et frais afférents	110 005	-	110 005	117 902
	119 720	-	119 720	125 084

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<i>2014</i>			<i>2013</i>
	<i>\$</i>	<i>\$</i>	<i>\$</i>	<i>\$</i>
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
<b>FRAIS D'ACTIVITÉS</b>				
Projet spécial – références policières	287 615	-	287 615	281 674
Projet spécial - SNSVAC	15 738	-	15 738	4 837
Projet spécial - Équité salariale	10 774	-	10 774	5 600
Projet spécial – 25ième	2 371	-	2 371	-
Projet spécial – Cour municipale	11 695	-	11 695	-
Frais d'activités	2 103	-	2 103	1 447
Frais d'activités reconnaissance	1 023	-	1 023	1 610
Frais du conseil d'administration	977	-	977	-
	332 296	-	332 296	295 168
<b>AUTRES FRAIS</b>				
Frais bancaires	3 744	-	3 744	3 289
Taxes et permis	29 689	-	29 689	31 506
Amortissement des immobilisations	-	10 043	10 043	8 117
Divers	-	-	-	137
	33 433	10 043	43 476	43 049